



Code stage DI4

Échelle d'évaluation VINELAND 2

Cette formation porte uniquement sur les évaluations et les axes de travail : la Vineland-II permet l'estimation d'un niveau global d'autonomie et des capacités d'adaptation contribuant à un apport d'informations pour la mise en place de programmes éducatifs. La Vineland-II aide le professionnel à déterminer les priorités des axes de rééducation et de compensation du handicap au quotidien. La formation ne porte pas sur les aspects diagnostiques.

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les principes théoriques sous-jacents à l'évaluation du comportement socio-adaptatif
- Interpréter les scores, après une analyse de l'organisation de l'échelle, de la cotation, à travers une étude de cas basée sur une situation réelle apportée par le formateur
- Rédiger un compte-rendu (travaux de groupes)
- Restituer ce travail de groupe aux autres stagiaires

Déroulé pédagogique

Jour 1 - 7 heures

Connaître les enjeux de l'évaluation du comportement socio-adaptatif, l'organisation générale de la Vineland-II et les modalités d'administration communes à ses deux formes
S'approprier la forme entretien de la Vineland-II : ses dimensions spécifiques pour l'organisation son administration et sa cotation, exercice pratique

Jour 2 - 7 heures

S'approprier la forme questionnaire de la Vineland-II : dimensions spécifiques, organisation et administration
Expérimenter une cotation complète de la Vineland-II, s'approprier la méthodologie pour déterminer les différents indicateurs psychométriques de la Vineland-II et se les approprier
Connaître les attentes des auteurs pour un compte-rendu de la Vineland-II et s'approprier l'exercice à l'aide d'un document pédagogique proposé par le formateur en soutien à la rédaction

Jour 3 - 7 heures

Echanger sur le retour d'expérience en lien avec les deux premiers jours
Approfondir les connaissances sur l'outil à travers les questions des participants
Cas pratique en groupe : S'approprier la Vineland-II à travers une passation complète en groupe restreint : dans chaque groupe un participant propose d'être le répondant et une passation complète de l'échelle est déployée. Les éléments cliniques nécessaires pour la cotation d'un protocole Vineland-II sont recueillis
Expérimenter la détermination des scores brutes pour la totalité du protocole

Jour 4 - 7 heures

S'approprier l'administration complète de la Vineland-II
Cas pratique en groupe : déterminer tous les indicateurs psychométriques de l'échelle à partir des scores brutes de leur étude de cas
Savoir interpréter et analyser les résultats obtenus, savoir déterminer le profil socio-adaptatif de la personne évaluée et en dégager des axes pour le compte-rendu
Savoir déterminer les préconisations et perspectives découlant de l'analyse des résultats et en proposer une synthèse
Cette journée a pour objectif de permettre un véritable transfert de compétences professionnelles et une analyse avec le formateur des propositions et adaptations : mettre en oeuvre et individualiser la restitution des résultats de la Vineland-II selon les profils.

Important : échelle *Vineland-II* non fourni. Au premier jour du stage, les stagiaires doivent être en possession d'au moins un exemplaire des cahiers de passation (livret pour l'entretien, livret à destination du parent/de l'intervenant, livret du compte-rendu).

Vineland-II (2015), (S.S. SPARROW, D.V. CICCETTI, D.A. BALLA) adaptation française, disponible chez ECPA Pearson France : www.ecpa.fr/orthophonie/

Modalités pédagogiques

Accès : 35 heures - Maîtriser les fondamentaux

Public : Psychologues, Psychomotriciens, Ergothérapeutes, Orthophonistes, Enseignants spécialisés et Médecins

Méthodes pédagogiques : apports théoriques, études de cas, échanges, présentation outils et stratégies

Moyens pédagogiques : chaque stagiaire devra être équipé d'un ordinateur (ou tablette) avec webcam, micro et connexion internet haut débit

Distanciel 2024 :

- 16 et 17 mai + 24 et 25 juin

Durée : 28h réparties sur 4 jours

Formateur : Romain TATON, Psychologue, DIU Sexologie

Tarifs : (non assujetés à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire)

Professionnel : 670 €
(pris en charge)

Professionnel : 670 €
(individuel/libéral)

Pôle Emploi* : 290 €
(non pris en charge)

Intra : 4 320 €
(hors frais du formateur)

* Justificatif obligatoire